

# CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DES HAUTS-DE-FRANCE

Secrétariat du CSRPN  
Hauts-de-France

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Service Eau et Nature  
Pôle Nature et Biodiversité

Affaire suivie par :  
Isabelle POIRET  
Tél : 03 22 82 92 83

Courriel : [secretariat.csrpn-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secretariat.csrpn-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr)

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 DU CSRPN HAUTS-DE-FRANCE

### I – Préambule : mission, composition et fonctionnement du CSRPN Hauts-de-France

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) est principalement régi par les articles L 411-1A et R 411-22 à R 411-29 du code de l'environnement.

Le CSRPN est une instance consultative à compétence scientifique qui peut être saisie par le préfet de Région ou le président de la Région concernant toute question relative à la connaissance, la conservation et la gestion des patrimoines naturels régionaux.

Par ailleurs, certaines procédures imposent un avis du CSRPN (plan de gestion des réserves naturelles nationales ou régionales, labellisation UICN des listes rouges régionales, inventaire ZNIEFF et patrimoine géologique, dérogation espèces protégées, arrêté de destruction d'espèces exotiques envahissantes, validation des documents d'objectifs des sites Natura 2000...).

Les membres du CSRPN sont des spécialistes désignés *intuitu personæ* pour leurs compétences scientifiques, en particulier dans les universités, les organismes de recherche, les sociétés savantes, les muséums régionaux.

La composition du CSRPN des Hauts-de-France actuel a été fixée par l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> mars 2017. Les experts y sont nommés pour une durée de 5 ans renouvelable. Leur mandat expirera le 28 février 2022.

A ce jour, le CSRPN des Hauts-de-France est composé des 34 spécialistes suivants :

	Domaine(s) d'expertise
Lucas BALITEAU	Entomologie, rapaces, mammifères Ecosystèmes forestiers
Vincent BAWEDIN	Géographie des espaces littoraux, Ornithologie Ecosystèmes littoraux, marins, zones humides
Benjamin BIGOT	Ornithologie Ecosystèmes terrestres, forestiers, aquatiques et zones humides
Jean-Luc BOURGAIN	Mammifères marins, poissons, invertébrés aquatiques, algues ; Peuplements benthiques et pélagiques de la Manche orientale
Bernard BRIL	Ornithologie, mammifères marins, amphibiens, reptiles

Jérôme CANIVÉ	Géographie physique et humaine, pédologie des écosystèmes régionaux Ecosystèmes forestiers, zones humides Gestion des milieux naturels
Déborah CLOSSET-KOPP	Flore vasculaire, écosystèmes forestiers, agro-écosystèmes, corridors écologiques
Vincent COHEZ	Ornithologie, Mammifères terrestres( chiroptères), herpétologie, entomologie (odonates, orthoptères, rhopalocères) Gestion des milieux naturels
Jean-Pierre COLBEAUX	Géologie, hydrogéologie Ecosystèmes littoraux, marins, aquatiques, zones humides, terrestres ;
Xavier COMMECY	Ornithologie, chiroptères, vertébrés sauf poissons
Thierry CORNIER	Flore supérieure, phytosociologie Ecosystèmes fluviaux, alluviaux, zones humides, forestiers
Guillaume DECOCQ	Flore supérieure, phytosociologie Ecosystèmes forestiers, aquatiques, zones humides, terrestres
Marguerite DELAVAL	Chiroptères Gestion des milieux naturels
François DUCHAUSSOIS	Géologie, mollusques, flore supérieure
Françoise DUHAMEL	Phytosociologie, cartographie de la végétation, écologie végétale et restauration des milieux naturels
Rémi FRANCOIS	Flore supérieure, phytosociologie, ornithologie, reptiles, amphibiens, orthoptères, odonates, Ecosystèmes forestiers, aquatiques et zones humides, terrestres (pelouses, prairies) Continuités écologiques
Laurent GAVORY	Faune vertébrée (ornithologie, batrachologie) et invertébrée (odonates, rhopalocères), habitats de zones humides et boisées
Guénaël HALLART	Avifaune terrestre, mammifères terrestres, amphibiens, reptiles, lépidoptères Milieux et écosystèmes de Thiérache (Aisne)
Jean-Christophe HAUGUEL	Flore supérieure, bryoflore, phytosociologie
Philippe JULVE	Flore, phytosociologie, flore et végétation aquatique, macroalgues marines benthiques, biocénoses littorales et marines
Gildas KLEINPRINTZ	Espèces piscicoles et invertébrés aquatiques Hydrosystèmes lotiques et lentiques et zones humides adjacentes Ecologie des populations et conservation de la nature
Stéphane LE GROS	Ornithologie, mammifères Ecosystèmes terrestres, zones humides Gestion des milieux
Jérémy LEBRUN	Flore supérieure, phytosociologie, entomologie (rhopalocères/hétérocères, orthoptères, odonates) Ecosystèmes forestiers, aquatiques et zones humides, terrestres
Guillaume LEMOINE	Flore supérieure, amphibiens, hyménoptères Ecosystèmes littoraux, anthropisés (carrières, terrils, friches industrielles)
Christophe LUCZAK	Ornithologie ; Invertébrés marins Ecosystèmes littoraux et marins
Francis MEUNIER	Ornithologie (limicoles et anatidés), micromammifères Ecosystèmes littoraux, zones humides, estuaires Gestion des milieux naturels Ecologie des populations et de la conservation de la nature
Cécile PATRELLE	Amphibiens, parasitologie de la faune sauvage, espèces cynégétiques Zones humides Gestion des milieux naturels
Aryendra PAWAR	Espèces piscicoles et astacicoles (écrevisses) Ecosystèmes aquatiques (rivières) et zones humides
Olivier PICHARD	Flore supérieure, phytosociologie, ornithologie, chiroptères

	Ecosystèmes forestiers, zones humides
Nicolas SPILMONT	Milieu marin, faune benthique marine, espèces introduites marines
Franck SPINELLI	Flore supérieure, phytosociologie, ornithologie, mammifères dont chiroptères, amphibiens, reptiles, odonates, lépidoptères rhopalocères, orthoptères Gestion des milieux naturels
Damien TOP	Flore supérieure, chiroptères, amphibiens, reptiles, odonates, rhopalocères, hétérocères, syrphes, orthoptères Ecosystèmes terrestres et zones humides Gestion des milieux naturels
Anne TRANNOY	Faune sauvage chassable et prédateurs Gestion des milieux naturels
Vincent VIGNON	Mammifères (ongulés, carnivores), faune associée aux vieux peuplements forestiers, orthoptères Ecosystèmes forestiers, continuités écologiques

La présidence du CSRPN Hauts-de-France est assurée par Franck SPINELLI. Les vice-présidents sont Guillaume LEMOINE et Vincent BAWEDIN.

Le fonctionnement du CSRPN Hauts-de-France respecte le règlement intérieur adopté en séance plénière du 19 octobre 2017.

Les sujets relatifs au patrimoine géologique sont traités par la Commission Régionale du Patrimoine Géologique (CRPG).

Conformément aux dispositions du code de l'environnement :

- le coordinateur scientifique est un membre du CSRPN – Jean-Pierre COLBEAUX (nommé en séance plénière du 17 mars 2017)
- la composition de cette commission a été validée en séance plénière du 27 avril 2017.

Certains travaux de la CRPG doivent être validés en séance plénière du CSRPN.

Pour les autres sujets, le CSRPN a constitué quatre groupes de travail : Espaces, Espèces, Connaissance, Milieux marins et littoraux qui sont réunis selon les besoins.

Les avis émis par le CSRPN sont publiés sur le site internet de la DREAL (<http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr>).

Le secrétariat du CSRPN est assuré par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), au pôle Nature et Biodiversité du Service Eau et Nature.

## II - Séances plénières

Le CSRPN s'est réuni à six reprises en séance plénière durant l'année 2019. Ces séances ont eu lieu dans les locaux de la DREAL, soit à Lille et à Amiens.

### II- 1) Participation

Séance du	28/02/19	24/04/19	05/06/19	10/07/19	24/09/19	05/11/19
Lieu	Lille	Lille	Amiens	Amiens	Lille	Amiens
Présents	16	11	17	16	10	19
Absents/excusés	18	23	17	18	24	15
<b>% présents</b>	<b>47 %</b>	<b>32 %</b>	<b>50 %</b>	<b>47 %</b>	<b>29 %</b>	<b>56 %</b>
Nbre de mandats	10	8	9	6	9	7
<b>% présents+mandats</b>	<b>76 %</b>	<b>56 %</b>	<b>76 %</b>	<b>65 %</b>	<b>56 %</b>	<b>76 %</b>

La participation moyenne, sans tenir compte des mandats, s'élève à **44 %**.

En tenant compte des mandataires, la participation moyenne atteint **68 %**.

Le taux de participation, mandats compris, a permis d'atteindre le quorum et de délibérer à chaque séance. Ces participations moyennes sont en baisse par rapport à 2018 (respectivement 46 % et 76%).

### II- 2) Sujets traités

Outre la validation des procès verbaux faite en début de chaque séance et la présentation du rapport d'activités annuel lors de la première séance de l'année, les sujets traités en séance sont rappelés ci-après.

#### II-2-a) Séance du 28 février 2019 à Lille

- > Information sur l'inventaire ZNIEFF marines
- > Projet de création de la réserve naturelle nationale (RNN) Tourbière de Marchiennes, désignation de référents
- > Information sur les espèces exotiques envahissantes (EEE)
- > Arrêté de lutte contre l'Erismature rousse, avis n°2019-01
- > Arrêté de lutte contre l'Ouette d'Egypte, avis n°2019-02
- > Arrêté de lutte contre la Perruche à collier, avis n°2019-03
- > Désignation des référents pour les réserves naturelles régionales (RNR)
- > RNR Grande-Synthe, avis n°2019-04 sur le plan de gestion

#### II-2-b) Séance du 24 avril 2019 à Lille

- > Demande de dérogation espèces protégées des mytiliculteurs du Pas-de-Calais et de la Somme (avis n°2019-ESP14)
- > Lutte contre la Jussie rampante dans le Marais Audomarois, avis n°2019-05
- > RNN du Platier d'Oye, avis n°2019-06 sur le plan de gestion 2019-2028
- > RNR Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert (62), avis n°2019-07 sur le plan de gestion 2019-2024
- > RNR Marais de Wagnonville et Bois des Anglais (62), avis n°2019-08 sur le plan de gestion 2019-2028

#### II-2-c) Séance du 5 juin 2019 à Amiens

- > Projet de canal Seine Nord Europe phase 1 (Compiègne à Passel) : avis n°2019-ESP20 sur le volet dérogation espèces protégées

- > Inventaire régional du patrimoine géologique : validation de nouvelles fiches (avis n°2019-10)
- > RNN Baie de Somme, avis sur des travaux non prévus au plan de gestion (avis n°2019-11)
- > Information sur la prochaine décentralisation des avis du CNPN vers le CSRPN

#### II-2-d) Séance du 10 juillet 2019 à Amiens

- > Demande de dérogation espèces protégées (Sterne pierregarin) pour la centrale de Gravelines (avis n°2019-ESP23)
- > Retrait d'un câble dans la RNN du Platier d'Oye (avis n°2019-13)
- > Présentation du projet de prise en compte des espèces protégées dans les haies dans l'Aisne
- > Validation de la liste d'espèces faune déterminantes ZNIEFF pour la Picardie (avis n°2019-12)
- > Validation des ZNIEFF actualisées (avis n°2019-14)
- > Présentation du bilan de la SCAP 2009-2019
- > Information sur la décentralisation des avis du CNPN aux CSRPN

#### II-2-e) Séance du 24 septembre 2019 à Lille

- > RNR Prairies du Val de Sambre(59), avis n°2019-15 sur le plan de gestion 2019-2025
- > RNR Coteaux du Chemin des Dames (02), avis n°2019-16 sur le plan de gestion 2019-2023
- > RNR du pré d'Ambleteuse (62), avis n°2019-17 concernant le plan de gestion 2019-2028
- > RNN Tourbière de Marchiennes (59), avis n°2019-18 sur l'avant-projet de création
- > Réflexion sur le fonctionnement du CSRPN en prévision de la décentralisation des avis CNPN vers les CSRPN
- > Auto-saisine relative à la demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées du coteau du Pseautier à Chartèves (02)
- > Travaux en baie d'Authie (62)

#### II-2-f) Séance du 5 novembre 2019 à Amiens

- > Présentation de la boîte à outils « Eviter réduire compenser »
- > Arrêtés préfectoraux de protection des biotopes de la Pointe de la Crèche et du Cap Blanc Nez, avis n°2019-19
- > RNR Vallon de la petite Becque (59), avis n°2019-20 sur le plan de gestion 2018-2027
- > Information sur le dossier Coteau de Pseautier à Chartèves (auto-saisine)
- > Information sur les travaux de rechargement massif du cordon dunaire en Baie d'Authie et construction d'une digue rétro-littorale contre les inondations à proximité du Bois de Sapin (auto-saisine)
- > Stratégie aires protégées : échange suite au bilan de la SCAP 2009-2019 présenté en juillet
- > Point sur la consultation électronique sur l'avis n°2019-ESP18 (dérogation espèce protégée Mulette épaisse)

### **III – Groupes de travail**

Les groupes de travail se réunissent soit pour traiter un sujet en amont de sa présentation en séance plénière, soit pour traiter directement un sujet ne nécessitant pas d'avis selon la réglementation (avis CSRPN facultatif).

L'activité de chaque groupe est coordonnée par un-e chargé-e de mission du Pôle Nature et Biodiversité de la DREAL.

Les dates de réunion des groupes de travail sont communiquées à l'ensemble des membres du conseil qui peuvent, s'ils le souhaitent, participer à un groupe de travail.

#### **III – 1) Groupe de travail Connaissance**

La coordination du groupe est assurée en DREAL par Guillaume Kotwica et Valérie Raevel. Ce groupe s'est réuni à deux reprises en 2019.

##### III-1-a) Réunion du 3 avril 2019

Étaient présents pour le CSRPN : Jean-Christophe Hauguel, Laurent Gavory, Francis Meunier, Franck Spinelli

Lors de cette réunion, la liste d'espèce déterminantes ZNIEFF faune pour la Picardie a été examinée préalablement à sa présentation pour validation en séance plénière.

#### III-1-b) Réunion du 22 mai 2019

Étaient présent·e·s pour le CSRPN : Bernard Bril, Françoise Duhamel, Jean-Christophe Hauguel, Gildas Kleinprintz, Francis Meunier, Aryendra Pawar, Olivier Pichard, Franck Spinelli

Lors de cette réunion, les ZNIEFF actualisées en 2018 ont été examinées préalablement à leur présentation pour validation en séance plénière.

### **III – 2) Groupe de travail Espaces**

La coordination du groupe était assurée en DREAL par Julien Labalette.

Ce groupe de travail s'est réuni le 8 octobre 2019.

Étaient présents à cette réunion pour le CSRPN : Aryendra Pawar, Francis Meunier

Cette réunion a permis l'examen :

- > du document d'objectifs de la zone spéciale de conservation FR2200359 « Tourbière et marais de l'Avre » ;
- > des arrêtés préfectoraux de protection de biotope de la pointe de la Crèche et du cap Blanc Nez préalablement à leur présentation pour avis en séance plénière.

### **III – 3) Groupe de travail Espèces**

La coordination du groupe est assurée en DREAL par Isabelle Poiret.

Ce groupe s'est réuni à deux reprises en 2019.

#### III-3-a) Réunion du 10 janvier 2019

Étaient présent·e·s pour le CSRPN : Guénaël Hallart, Stéphane Le Gros, Guillaume Lemoine, Cécile Patrelle, Franck Spinelli, Damien Top

Cette réunion a permis de discuter des sujets suivants :

- > Dimensionnement d'un écopont sur l'autoroute A1 au niveau de la forêt d'Ermenonville
- > Problématique Cigogne noire/ parcs éoliens en Thiérache
- > Aires d'évaluation spécifiques des espèces et habitats du Nord Pas-de-Calais
- > Avis experts délégués

#### III-3-b) Réunion du 21 août 2019

Étaient présents pour le CSRPN : Bernard Bril, François Duchaussois, Laurent Gavory, Jean-Christophe Hauguel, Francis Meunier, Aryendra Pawar, Franck Spinelli

La séance était consacrée à l'examen de la liste des espèces restant de compétence CNPN et des modalités de fonctionnement du CSRPN en vue de la future décentralisation des avis sur les dérogations espèces protégées du CNPN vers les CSRPN.

### **III – 4) Groupe de travail Milieux marins et littoraux**

La coordination du groupe en DREAL était assurée par Fanny Filippa.

Le groupe de travail s'est réuni le 25 septembre 2019 à Boulogne afin d'examiner les diagnostics socio-économique et patrimoine naturel des sites natura 2000 marins et mixtes « Ridens et dunes hydrauliques du détroit du Pas-de-Calais », « Récifs Gris Nez Blanc Nez » et « Cap Gris Nez »

Étaient présents pour le CSRPN : Jean-Luc Bourgain, Bernard Bril, Franck Spinelli

## IV – Commission Régionale du Patrimoine Géologique

L'animation de la commission est assurée conjointement :

- par les conservatoires d'espaces naturels (CEN) Nord-Pas-de-Calais et Picardie (Gaëlle Guyetant et Guillaume Chevallier) ;
- par la DREAL (Valérie Raevel) ;

Jean-Pierre COLBEAUX est le coordinateur scientifique du CSRPN, nommé lors de la séance plénière du 17 mars 2017.

La composition de la commission, validée en séance plénière du 27 avril 2017, est la suivante :

Pierre ANTOINE	Pierre DRON	Bruno MISTIAEN
Olivier AVERBUCH	François DUCHAUSSOIS	Christian NAIL
Pascal BARRIER	Christian DUVAUCHELLE	Thierry OUDOIRE
Yvonne BATTIAU-QUENEY	Alain GIGAUX	Alain TRENTESAUX
Jérôme CANIVÉ	Gérard GROS	Yannick VAUTIER
Jean-Pierre COLBEAUX	Geoffroy MAHIEUX	
Laurent DECHODT	Francis MEILLEZ	

Les experts associés sont :

Francis AMEDRO	Jean-Pierre GIEB	Francis ROBASZYNSKI
Françoise BERGERAT	Jeremy LEBRUN	Francis VAN LAETHEM
Alain BLIECK	Guillaume LEMOINE	Diane VIDIER
Jean-François DECONINCK	Christian LOONES	
Christian DUPUIS	Christian MONTENANT	

Les structures associées comprennent la Région Hauts-de-France, les Départements Aisne, Oise, Nord, Pas-de-calais et Somme, les délégations Nord Pas-de-Calais et Picardie de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction, les Parcs Naturels Régionaux de l'Avesnois, Oise Pays de France, Caps et Marais d'Opale, Scarpe Escaut, les syndicats mixtes Eden 62, Baie de Somme Grand Littoral Picard, Baie de Somme 3 Vallées, Espace Naturel Lille Métropole, l'Office national des forêts, le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

Les principales missions de la CRPG se découpent en plusieurs volets

- Volet connaissance : elle suit l'inventaire régional du patrimoine géologique (IRPG), rédige et prévalide les nouvelles fiches des sites de cet inventaire avant leur validation en séance plénière du CSRPN.
- Volet protection : elle participe à la réflexion globale sur la protection des sites intérêt géologique et propose notamment leur inscription aux listes départementales et sur certains d'entre eux la mise en place d'arrêtés préfectoraux de protection de géotope (APPG)
- Volet gestion : elle donne des avis ou des conseils sur des plans de gestion de sites.
- Volet valorisation : elle suit et participe le plan de communication sur l'IRPG

En 2019, la CRPG s'est réunie à deux reprises les 25 mars et 15 octobre 2019.

Ces réunions ont permis :

- L'examen de nouvelles fiches pour compléter l'IRPG et la définition de perspectives de compléments pour l'inventaire ;
- La poursuite des travaux sur le déploiement des Arrêtés préfectoraux relatifs à la protection des sites d'intérêt géologique ;
- De discuter autour des besoins en communication et sensibilisation à la géologie ;
- De présenter à l'ensemble des membres l'exposition sur le patrimoine géologique des Hauts-de-France,

réalisé conjointement par la DREAL les CEN des Hauts-de-France, la Société géologique du Nord et certains membres de la CRPG ;

– D'informer sur les travaux nationaux quant au développement d'une nouvelle application de saisie de l'inventaire : InvenTerre par l'UMS Patrinat ;

La dernière séance a été l'occasion de discuter des travaux autour du chantier du Canal Seine-Nord. La CRPG rappelle l'importance d'œuvrer pour l'intégration des enjeux géologiques dans les travaux du canal Seine-Nord.

Elle sollicite :

- Un accès officiel aux coupes ouvertes dans le cadre du chantier et facilité d'un point de vue administratif comme financier pour une équipe de géologues pluridisciplinaires ;
- La conservation et l'entretien des coupes étudiées qui révéleraient une importance scientifique ou pédagogique particulière.

Par ailleurs, 20 fiches pré-validées par la CRPG ont été présentées et validées en séance plénière du CSRPN le 5 juin 2019 (Avis n°2019-10) avant leur examen par la commission nationale de validation le 13 juin 2019.

## V – AVIS

Cette partie ne concerne que les avis dits « formels » du CSRPN, c'est-à-dire formalisés par un avis numéroté publié sur internet voire exceptionnellement par une note plus détaillée.

En outre, le CSRPN peut répondre à une sollicitation sans qu'un avis formel soit rédigé, en particulier lorsqu'il s'agit d'une sollicitation non prévue par un texte réglementaire (et donc facultative), destinée à recueillir des recommandations notamment.

Dans ce cas, la position ou les recommandations du CSRPN sont seulement consignées dans le procès verbal de la séance plénière ou dans le compte-rendu du groupe de travail.

Les avis formels du CSRPN sont émis selon trois modalités.

1 - En séance plénière directement après audition des personnes en charge du sujet ou sur proposition d'un groupe de travail. Dans ce cas, l'avis est pré-rédigé par le/la chargé-e de mission de la DREAL ou de la Région en charge du sujet en fonction des débats en séance. L'avis est finalisé et signé par le Président.

2 - Par vote électronique, sur proposition d'un groupe de travail ou d'un-e chargé-e de mission de la DREAL ou de la Région. L'avis pré-rédigé est proposé au vote électronique après validation du président. L'avis finalisé est signé par le Président.

3 - Par expert délégué sur les demandes de dérogation espèces protégées qualifiées d'affaires courantes. Pour cela cinq experts délégués ont été nommés par le CSRPN lors de la séance du 17 mars 2017. L'avis est directement rédigé et signé par l'expert.

Le mode d'émission de l'avis est défini par le Président sur proposition du secrétariat du CSRPN.

Au total, le CSRPN a rendu 59 avis en 2019 dont : - 7 sur sollicitation de la Région ;  
- 52 sur sollicitation de l'État (DREAL).

**Avis rendus sur sollicitation de la Région**

Sujet	Nbre d'avis
Réserves Naturelles Régionales	7

*Total*                      7

**Avis rendus sur sollicitation de la DREAL**

Sujet	Nbre d'avis
Dérogation espèces protégées	39
Espèces exotiques envahissantes	4
Réserves Naturelles Nationales	4
ZNIEFF	3
Arrêtés de protection biotope	1
Patrimoine géologique	1

*Total*                                      52

**V – 1) Avis rendus sur sollicitation de la Région.**

Les 7 avis rendus sur sollicitation de la Région ont concerné les plans de gestion des réserves naturelles régionales (RNR) suivantes :

- > Grande Synthe, avis n°2019-04
- > Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert, avis n°2019-07
- > Marais de Wagnonville, avis n°2019-08
- > Prairies du Val de Sambre, avis n°2019-15
- > Coteaux du Chemin des Dames, avis n°2019-16
- > Pré d'Ambleteuse, avis n°2019-17
- > Vallon de la Petite Becque, avis n°2019-20

Ces avis sont favorables sous réserve de la prise en compte des réserves et/ou recommandations énoncées en séance et synthétisées dans l'avis.

**V – 2) Avis rendus sur sollicitation de la DREAL**

Sur les **52 avis rendus** sur sollicitation de l'État par l'intermédiaire de la DREAL, une grande majorité (39) concerne des demandes de dérogation au titre de l'article L411-2 du code de l'environnement dites « dérogations espèces protégées ». Les 13 autres avis concernent les espèces exotiques envahissantes (4), les réserves naturelles nationales (4) l'inventaire ZNIEFF (3), les arrêtés de protection biotope (1) et le patrimoine géologique (1).

V-2-a) Avis concernant des demandes de dérogations espèces protégées

**Le nombre d'avis rendus, 39, est égal à celui de 2018.**

Les avis sur les demandes de dérogations espèces protégées ont été rendus en grande majorité par expert délégué (34 avis). 3 avis ont été rendus en séance plénière et 2 sur consultation électronique.

V-2-a-a) 34 avis rendus par expert délégué

Pour mémoire, les avis experts-délégués sont rendus uniquement pour des affaires courantes désignées à la séance plénière d'installation du 17 mars 2017.

Sont qualifiées d'affaires courantes :

- les demandes de captures/inventaires sous réserve que les méthodes employées soient non létales et non mutilantes ;
- les demandes pour destruction/déplacement d'espèces protégées et/ou d'habitats d'espèces protégées ne concernant que des espèces et/ou habitats non menacés selon les référentiels des listes rouges régionales.

Lors de la même séance du 17 mars 2017, ont été désignés les cinq experts-délégués suivants :

Bernard BRIL

Jean-Christophe HAUGUEL

Stéphane LE GROS

Les 34 avis experts délégués ont traité :

- > 13 demandes de destruction de nids d'Hirondelle de fenêtre, réparties entre l'Oise (6), le Nord (4) et l'Aisne ;
- > 11 demandes de destruction d'autres espèces protégées de faune et/ou de flore non menacées dans le cadre de travaux divers ou projets d'aménagement ;
- > 8 demandes de captures/inventaires pour des amphibiens ;
- > 1 demande concernant la collecte de cadavres dans le cadre de suivis de parcs éoliens ;
- > 1 demande pour effarouchement de laridés.

Sur les 34 avis rendus    3 ont été défavorables  
                                   12            favorables  
                                   18            favorables sous conditions

Dans son avis n°2019-ESP20 sur le projet de Canal Seine Nord Europe phase 1, s'agissant d'un avis facultatif préalable à l'avis obligatoire du CNPN, le CSRPN a formulé des recommandations.

#### V-2-a-b) 3 avis rendus en séance plénière

- > Séance du 24 avril 2019 : avis favorable sous conditions sur la demande des mytiliculteurs de la Somme et du Pas-de-Calais pour perturbation intentionnelle et destruction de goélands argentés afin de protéger les naissains de moules de bouchot (avis n° 2019-ESP14).
- > Séance du 5 juin 2019 : recommandations sur la demande d'autorisation environnementale pour la phase 1 du canal Seine Nord Europe (avis n°2019-ESP20).
- > Séance du 10 juillet 2019 : avis favorable avec réserves sur la demande de dérogation relative à la Sterne pierregarin dont une importante colonie de reproduction est présente au sein de la centrale nucléaire de Gravelines (avis n°2019-ESP23).

#### V-2-a-c) 2 avis rendus sur consultation électronique.

- > Avis n°2019-ESP13 partiellement favorable à la demande de dérogation pour tirs d'effarouchement et létaux d'oiseaux d'espèces protégées pour assurer la sécurité aérienne sur l'aéroport de Lille.
- > Avis n°2019-ESP18 favorable sous conditions à la demande de dérogation pour déplacer des individus de Mulette épaisse dans le cadre de travaux d'effacement d'ouvrages sur la Hante (59).

#### V-2-b) 4 avis relatifs aux espèces exotiques envahissantes

L'avis du CSRPN a été demandé concernant les arrêtés de lutte contre :

- > l'Erismature rousse, avis n°2019-01
- > l'Ouette d'Egypte, avis n°2019-02
- > la Perruche à collier, avis n°2019-03
- > la Jussie rampante dans le Marais Audomarois, avis n°2019-05

#### V-2-c) 4 avis concernant des réserves naturelles nationales (RNN)

Le CSRPN a exprimé quatre avis en séance plénière concernant :

- > le plan de gestion 2019-2028 de la RNN du Platier d'Oye, avis n°2019-06
- > des travaux non prévus au plan de gestion dans la RNN Baie de Somme, avis n°2019-11
- > le retrait d'un câble dans la RNN du Platier d'Oye, avis n°2019-13
- > l'avant projet de création de la RNN Tourbière de Marchienne, avis n°2019-18

#### V-2-d) 3 avis concernant l'inventaire ZNIEFF

Trois avis CSRPN portent sur ce thème.

- > Avis n°2019-09 validant quelques amendements à la liste d'espèces déterminantes de ZNIEFF Flore vasculaire et Bryophytes pour les Hauts-de-France (consultation électronique du 16 avril au 1<sup>er</sup> mai 2019)

- > Avis n°2019-12 validant la liste d'espèces déterminantes faune de ZNIEFF pour la Picardie (séance plénière du 10 juillet 2019)
- > Avis n°2019-14 validant les ZNIEFF actualisées en Hauts de France en 2018 (séance du 10 juillet 2019)

V-2-e) Un avis concernant des arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)

Lors de la séance du 5 novembre 2019, le CSRPN a émis un avis favorable avec recommandations sur les projets d'APPB de la pointe de la Crèche et du cap Blanc Nez (avis n°2019-19).

V-2-f) Un avis relatif à l'inventaire régional du patrimoine géologique (IRPG)

Lors de la séance du 5 juin 2019, le CSRPN a validé 20 nouvelles fiches de l'IRPG dans son avis n°2019-10.

Fait à Amiens  
Le 15/01/2020

Le Président du CSRPN Hauts-de-France,

Franck SPINELLI